

Alençon, le 25 février 2011

Pierre Frénée
6, rue Emile Chartier
61000 Alençon
officier dans l'Ordre des Palmes Académiques
par décret du 1^{er} août 1990
pour services rendus à l'Education Nationale
au titre de maître formateur

à

Monsieur le Ministre de l'Education Nationale

Monsieur le Ministre

Vous recevez depuis quelques semaines des dizaines de nominations dans l'Ordre des Palmes Académiques. Ce n'est certes pas pour honorer l'action que vous menez à la tête du Ministère de l'Education Nationale, mais bien au contraire pour refuser de la cautionner. Les chevaliers et officiers des Palmes Académiques qui font cette démarche s'indignent de voir bafouer et détruire toutes les valeurs qui leur ont fait mériter cette distinction :

- Suppression de 16 000 postes à la rentrée prochaine après celle de plus de 50 000 autres ces dernières années
- Aides énormes à l'enseignement privé confessionnel et patronal
- Détérioration de la formation des enseignants dont l'incohérence, l'injustice et l'abaissement des compétences, n'obéissent qu'à des logiques comptables et s'apparentent à une véritable entreprise de destruction
- Recul de l'âge de la retraite préjudiciable aux intéressés et à leurs élèves.
- Constructions de fichiers électroniques « liberticides » (dixit Darcos)
- Fichage d'enfants de moins de trois ans soupçonnés d'être de la graine de délinquants
- Retard de l'âge d'accueil en école maternelle
- Arrestation des enfants de « sans papiers » dans les écoles
- Imposition de méthodes pédagogiques au gré des ministres du moment
- Sanctions contre des directeurs d'écoles, des professeurs, des cadres formateurs, des inspecteurs refusant de se plier à ces injonctions
- Tentatives de mise sous pression des enseignants à tous les niveaux par des exigences de « rendement », des systèmes de primes, des « évaluations » arbitraires
- Suppressions d'horaires et de pans entiers d'enseignements culturels et techniques pour produire de futurs salariés toujours moins salariés, plus précaires et plus vulnérables

.... Cette liste n'est hélas pas exhaustive.

Je me déclare solidaire des personnes qui vous ont renvoyé leurs titres honorifiques des Palmes Académiques et le document officiel qui leur a signifié cette distinction. Toutefois, comme ce n'est ni vous, ni votre prédécesseur qui m'avez signifié cette promotion, je ne vous le retournerai pas mais le remets entre les mains de Monsieur Jean Pierre Pelletier, président de la Section de l'Orne de l'Association des Médaillés de l'Ordre des Palmes Académiques jusqu'au moment -que j'espère prochain-, où votre gouvernement, votre président et vous-même seront obligés de céder la place. Il sera alors possible de redonner à une éducation véritablement nationale, ambitieuse et laïque, les moyens en personnels, en formation pédagogique, en structures permettant la réussite du plus grand nombre -de la maternelle à l'université- pour remplir ses missions indispensables à la société, au développement humain, à la cohésion républicaine qui me tiennent à cœur.

Veillez croire, Monsieur le Ministre, à mon engagement citoyen, syndical, politique pour continuer à servir cette cause.

P.S. Copie sera adressée dans les prochains jours

- Au secrétaire du Conseil de l'Ordre
- Aux associations de parents d'élèves
- Aux syndicats d'enseignants
- Aux organismes de presse et d'information ...